

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC NANTES LOIRE ENTREPRISES, 2 AVENUE JEAN CLAUDE BONDUELLE 44040 NANTES CEDEX 1 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Franck MILHEM, représentant de la société A - CM CONSEILS ET PARTICIPATIONS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 16 RUE DE LA CONCORDE 93160 NOISY LE GRAND, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr Franck MILHEM	50	500 €
Mr Hervé SIRENA	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14121 00020407001 08

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 08 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Eric ALVES
Directeur d'agence Entreprises
14121@cic.fr

JST14

lu et approuvé
F. M. I. L.
FRANCK MILHEM

